



# Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Personnels sédentaires des C<sup>ies</sup> de Navigation

LE 5 DECEMBRE, ENSEMBLE POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI QUI  
MASSACRE NOS DROITS A LA RETRAITE

**NON AU REGIME « UNIVERSEL PAR POINTS », MAINTIEN DE NOS REGIMES ACTUELS !**

**Malgré les manœuvres du gouvernement, malgré les tentatives d'enfumage... il est clair pour les salariés que cette « réforme » aboutira à...**

- ***une baisse significative des retraites et pensions pour tous les salariés\* : nul besoin d'expliquer l'impact d'un calcul sur l'ensemble de la carrière (43 ans) par rapport aux 25 meilleures années !***
- ***la mise en cause des droits en matière de réversion (surtout pour les veuves) ;***
- ***un recul de fait de l'âge de départ en retraite ;***
- ***une « valeur de point » aléatoire, fixé arbitrairement par le gouvernement en fonction de ses objectifs de compression des dépenses.***

**FO refuse cette mise en cause fondamental de nos droits, et exige le maintien (et l'amélioration) de nos régimes de retraite actuels, Sécurité sociale + AGIRC/ARRCO. FO refuse de continuer des pseudo-consultations avec le gouvernement sur ce sujet.**

**Seule une mobilisation puissante et unitaire des salariés du privé et du public peut faire reculer le gouvernement. Le 5 décembre, nous appelons les salariés des compagnies maritimes à se mettre en GREVE, rejoignant ainsi les nombreux secteurs professionnels mobilisés.**

**La poursuite de la grève jusqu'au retrait du projet de loi est posée. Nous demandons à nos militants de réunir les salariés pour en débattre, pour décider et pour s'organiser.**

**Paris, le 15 novembre 2019**

*\* Un collègue a fait le calcul suivant : « sur la base du rapport Delevoye j'ai estimé que je vais perdre environ 370 euros par mois (sans tenir compte d'une dégradation de la valeur de point ou d'une revalorisation insuffisante de ma retraite). Avec une espérance de vie en retraite de 25 ans, ça fait (25 x 12 x 370) - 111 000 euros ! ».*